



Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)

Dernière modification le 15 septembre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [01 49 55 45 89](tel:0149554589) (tel:0149554589)

Courriel : sivep.sdeigir.dgal@agriculture.gouv.fr (mailto:sivep.sdeigir.dgal@agriculture.gouv.fr)

Site web : <http://www.agriculture.gouv.fr> (http://www.agriculture.gouv.fr)

- [Formulaire de contact](http://agriculture.gouv.fr/Si-la-FAQ-ne-repond-pas-a-vos) (http://agriculture.gouv.fr/Si-la-FAQ-ne-repond-pas-a-vos)
- [Saisine par voie électronique](http://agriculture.gouv.fr/contactfaq) (http://agriculture.gouv.fr/contactfaq) ([liste des exceptions](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33312) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33312))

Adresse postale

251 rue de Vaugirard
75732 Paris Cedex 15

Missions

Le Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) est un service à compétence nationale constitué d'un bureau central et des postes de contrôle frontaliers (PCF) chargés des contrôles à l'importation vétérinaire et phytosanitaire. Il est chargé d'assurer la négociation, le suivi et l'application de la réglementation européenne relative aux modalités d'importation des animaux, des végétaux et de leurs produits. Il fixe les règles nationales d'importation et gère les alertes européennes dans son domaine d'activités. Il assure le suivi des systèmes d'information relatifs à l'importation.

Responsable(s)

- **Chef du service**
Arnaud CHATRY
Courriel : arnaud.chatry@agriculture.gouv.fr (mailto:arnaud.chatry@agriculture.gouv.fr)

Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage

- [3939 Allo Service Public](#)

Nous connaître

- [À propos](#)
- [Aide](#)
- [Contact](#)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- [legifrance.gouv.fr](#)
- [gouvernement.fr](#)
- [data.gouv.fr](#)

Nos partenaires

-

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0